



Nîmes, le 13 Novembre 2014

Votre SYNDICAT, une Force de propositions et d'écoute depuis 6 ans...

Notre organisation syndicale entend être jugée non pas sur des promesses électorales mais sur ses résultats.

C'est pourquoi nous avons pris la décision de ne pas faire de campagne en vue des élections du 04 décembre mais de concentrer notre temps et notre énergie à défendre les agents et faire des propositions cohérentes entre besoins et budget pour répondre aux attentes du plus grand nombre.

Nous avons déposé un dossier sur les primes de responsabilité et avons pu débattre avec la Direction sur notre proposition. Celle-ci s'articule en deux temps comme suit :

1 : obtention de la **prime de sous off de garde(16%)** pour les centres de moins de 10 agents au POJ et pour les centres de plus de 10, le maintien de cette prime à ceux qui la perçoivent déjà et qui exercent la fonction de sous off de jour (une fiche de poste sera établie pour calibrer le nombre de personnes susceptibles de tenir la fonction et cloisonner les dérives notamment en période estivale...)

2 : dans les mois ou les années à venir, selon les finances qui comme pour nos foyers ne sont pas extensibles, l'attribution de cette prime à l'ensemble des sous off pouvant tenir la fonction, pour un SDIS plus juste.

Cette proposition responsable a retenu toute l'attention de la Direction et un chiffrage exact sera établi d'ici fin novembre afin de la valider pour 2015 ; un combat de l'ombre que SUD est en passe de remporter.

Concernant la **CAP complémentaire que nous avions demandée et obtenue**, nous avons convenu avec la Direction que, étant donné la date tardive dans le calendrier 2014, la CAP 2015 soit faite en même temps, courant novembre. Nous avons aussi donné par écrit notre proposition sur les nominations à venir, restant toujours dans l'idée du respect de l'ancienneté qui nous semble le critère le plus juste. Cette proposition colle avec la directive du SDIS et si elle est acceptée, plus de 140 sergents seront nommés adjudants en trois ans. Nous resterons mobilisés pour ceux n'étant toujours pas nommés afin que d'ici à 2019 ils le soient. L'ensemble des caporaux seront nommés sous officiers s'ils remplissent les conditions de nomination sans retard sur leur avancement et les sapeurs passeront caporaux à l'ancienneté requise.

Après lecture de nos demandes, un travail sera fait avant cette CAP complémentaire afin que le bon sens soit de mise et l'équité respectée. De fait, les agents nommés pour 2015, le seront donc à compter du 1^{er} janvier.

Pour les **Personnels Administratifs et Techniques**, nous entendons défendre l'attribution de leurs primes à leur juste valeur, et faire inscrire sur le décret de la NBI les S.D.I.S (combat national). Conjointement aux PATS, nous demandons un CHS qui fonctionne...et qu'il ne soit pour faire bonne figure !

Nous ne rentrerons pas dans un débat démagogique sur de la surenchère électorale et préférons largement mener la mission que vous nous avez confiée il y a 6 ans.

Nous espérons que votre confiance nous sera renouvelée pour poursuivre ensemble le combat de l'égalité et de la raison pour le bien du service public et de tous les agents du SDIS 30.

La Coordination